



Les Carnets des Dialogues du Matin

ALAIN JUPPÉ

L'avenir de la politique

Les Carnets des Dialogues du Matin

ALAIN JUPPÉ

L'avenir de la politique

AUTOMNE 2014

Sommaire

Avant-propos Dominique Lecourt	p. 5
L'avenir de la politique Alain Juppé	p. 7
Débat	p. 20
Les publications de l'Institut Diderot	p. 37

Avant-propos

L'idée même de politique se trouve mise en péril dans la crise actuelle. Les citoyens sont déçus et exaspérés de ce qu'ils perçoivent comme une impuissance de leurs élus à agir réellement sur le devenir de la société. Nous constatons que la notion d'intérêt général est en voie de disparition. Nous voyons la corruption s'étendre et gagner notre pays. Les partis politiques sont devenus de simples machines à conquérir le pouvoir, c'est-à-dire à récolter des fonds pour les campagnes électorales. Le monde de la communication s'est emparé de la vie politique. L'image, la phrase, l'apparence y sont souveraines. L'expression de la volonté populaire rencontre de sérieux obstacles. L'abstention des électeurs et l'apathie des citoyens sont alarmantes.

Le constat est rude.

Au mot d'avenir, on voit aujourd'hui les mines s'assombrir. Le pessimisme fait recette. Alain Juppé s'empare de la question décisive de savoir comment rétablir la confiance entre les citoyens et leurs élus. S'exprimant en homme d'Etat, il a préparé à notre intention une esquisse des mesures de nature à y contribuer.

Dominique Lecourt
Directeur général de l'Institut Diderot

L'avenir de la politique

Institut Diderot, le 17 septembre 2014

INTRODUCTION

La France va mal. Son économie est en panne. Elle subit une crise morale, doublée maintenant d'une crise politique, avec un gouvernement dont la majorité s'est réduite.

Je refuse néanmoins de voir dans cette accumulation de crises l'annonce d'un déclin irrémédiable. Notre pays a de nombreux atouts. Ce qui manque, c'est la confiance. C'est cela qu'il faut arriver à recréer : la confiance des Français dans leur classe politique et dans l'avenir.

Comment renouer la confiance des Français vis-à-vis de leur classe politique ? Je ne crois pas à l'exemplarité. Personne n'est sans reproche. Je crois en revanche à l'honnêteté. Il faudrait commencer par être honnête et par le prouver, plutôt que de lancer en permanence de nouvelles lois en vue d'assurer l'exemplarité, auxquelles personne ne croit et qui ne sont jamais appliquées.

Rétablissement la confiance entre les Français et leur classe politique demande aussi que les hommes politiques aient de la constance dans leur discours, leurs propositions et leurs actes. Les zigzags permanents de la politique économique depuis deux ans déboussolent tous les acteurs. Nous avons besoin de visibilité et de constance.

Il faut aussi que les hommes politiques soient des réformateurs, capables de convaincre leurs concitoyens de leur capacité à changer les choses. On dit souvent qu'il est impossible de réformer en France. Je ne partage pas ce sentiment. La France a beaucoup évolué, la société française s'est radicalement transformée au cours des dernières décennies, et plusieurs réformes ont été faites. Je n'en citerai qu'une : celle de l'Université. Il y a vingt ans, la question de l'autonomie était taboue. Demander aux patrons de laboratoires universitaires de travailler avec des entreprises privées était jugé inacceptable. Aujourd'hui, l'autonomie des universités est entrée dans la loi et dans les faits. La collaboration entre équipes universitaires et entreprises est entrée dans les mœurs, grâce notamment aux pôles de compétitivité, au Programme « Investissements d'avenir », et à beaucoup d'autres mécanismes de ce type.

Je crois donc que la France est réformable. Je ne crois pas en revanche aux ruptures brutales. Les révolutions finissent toujours mal, et souvent par des retours en arrière. Ayant moi-même connu des succès, avec la réforme de l'assurance-maladie, et des échecs, avec celle des régimes spéciaux de retraite, j'en ai conclu que les réformes ne peuvent

réussir que si elles sont soigneusement préparées, et se donnent le temps de la concertation. Ainsi, sur la réforme en cours des professions réglementées, qui ne sont pas toutes conservatrices, comme on veut le faire croire, il serait nécessaire, ce qui n'a pas été fait, de prendre le temps du dialogue avec tous les acteurs intéressés, en particulier les professions concernées, qui n'ont même pas été consultées.

Honnêteté, constance et visibilité, concertation et volonté réformatrice dans la durée : tout cela est nécessaire, mais il faut encore, pour rétablir la confiance des Français dans leur avenir et leur classe politique, un projet. Celui-ci devrait s'ordonner selon moi autour de quatre axes : une nouvelle croissance, une nouvelle Europe, une nouvelle Éducation nationale et un nouvel élan d'unité nationale. L'avenir de la politique dans notre pays, ce sont ces quatre chantiers, et ce que nous y bâtirons.

I. UNE NOUVELLE CROISSANCE

Rien ne se fera en France sans croissance. Sans elle, nous ne diminuerons ni le chômage, ni les déficits publics. On le voit bien aujourd'hui : ces derniers ne diminuent pas, malgré les efforts consentis par les Français, pour la simple raison qu'il n'y a pas de croissance.

Il faut donc renouer avec la croissance. Je ne crois pas, contrairement à un certain nombre de gens et d'économistes, que la stagnation en Europe soit une

fatalité. Nous sommes dans un monde qui bouge, un monde en croissance, et il n'y a pas de raison que l'Europe n'y participe pas. Certains pays du continent, d'ailleurs, s'en sortent mieux que d'autres.

Cette croissance sera toutefois différente de celle que nous avons connue pendant les Trente Glorieuses. Je parle pour cette raison d'une « nouvelle croissance » : une croissance sobre, fruit de l'innovation, et portée par une compétitivité retrouvée de nos entreprises.

1. Une croissance sobre.

Cette nouvelle croissance fera un usage économe et responsable des ressources rares, qu'il s'agisse de l'énergie, de l'eau ou de la terre. Il est essentiel de s'engager à fond dans la transition énergétique, mais aussi de développer toutes les formes d'économie et de croissance circulaires qui émergent actuellement. Il se passe dans ce domaine beaucoup de choses passionnantes, qui auront un rôle important à jouer dans cette nouvelle croissance.

2. Une croissance fruit de l'innovation.

Cela semble une banalité, mais il me semble important de souligner le potentiel qui existe dans nos régions en matière d'économie numérique. A la Communauté urbaine de Bordeaux, nous avons lancé récemment un appel pour participer à un projet gouvernemental intitulé « FrenchTech ». Quinze jours après, mille jeunes créateurs de start-ups, d'entreprises déjà développées, ou qui avaient déjà conquis des marchés importants avaient répondu. La filière numérique sera un

puissant moteur de croissance, en elle-même et par effet de contagion.

3. Des entreprises compétitives.

Les acteurs de cette nouvelle croissance seront, bien entendu, les entreprises. Il faut redonner à celles-ci de la compétitivité, en agissant sur les facteurs suivants.

Tout d'abord, le coût et la durée du travail. Je suis résolument pour la souplesse et la liberté. Enfermer toutes les entreprises dans le carcan des 35 heures n'a pas de sens. Il faut revenir à plus de liberté contractuelle, au niveau de la branche et même de l'entreprise. Les aspirations des Français concernant le travail évoluent, de même que la façon de travailler. Tout cela ne peut être sans conséquence sur la durée du travail et son organisation. Le travail du dimanche, par exemple, devrait être rendu possible. Les salariés ne sont pas, que je sache, plus malheureux ou maltraités à Montréal qu'en France, et pourtant là-bas tout est ouvert le dimanche.

Ensuite, les codes et les normes doivent être simplifiés. Nous avons beaucoup de mal à le faire, mais c'est un vrai problème. Je propose le principe suivant : partir de la base, de l'expérience de ceux qui mettent en œuvre ces codes et ces normes. C'est de là que viendront les simplifications.

Enfin, il est indispensable d'adapter notre système de formation professionnelle. Il est navrant d'entendre des employeurs nous dire qu'ils n'arrivent

pas à trouver les employés dont ils ont besoin, et de voir tant de chômeurs qui n'arrivent pas à trouver de travail. Or il est possible de modifier notre filière de formation de façon efficace. A Bordeaux, la Région Aquitaine a racheté au Ministère de la Défense des locaux pour y faire un centre de formation de techniciens de l'aéronautique. Un tel centre n'existe pas, alors pourtant que Bordeaux est un grand pôle aéronautique et spatial. Et ce centre de formation marche très bien. A la sortie les jeunes trouvent tous du travail. Nous devrions nous inspirer de ce type d'expérience pour réformer la formation professionnelle en France.

II. UNE NOUVELLE EUROPE

Nous avons été incapables de faire passer un message positif concernant l'Europe lors des dernières élections européennes. Les partis politiques qui contestent l'Europe dans son principe même ont fait un bon résultat, avec plus du tiers des voix. C'est un signal très inquiétant. Mais il serait faux de croire qu'il est dû à l'ignorance ou au désintérêt des citoyens : la vérité est que l'Europe doit changer, et qu'elle fonctionne actuellement très mal. Je propose ainsi une nouvelle Europe recentrée sur l'essentiel, plus intégrée, à la fois plus souple et dotée d'un véritable projet politique.

1. Recentrer l'Europe sur l'essentiel.

L'Europe est trop productrice de normes, et ces normes bien souvent portent sur des questions

de détail. Tout ce travail devrait être rapatrié au niveau national, ce qui permettrait à l'Europe de se concentrer sur l'essentiel : recréer les conditions de la croissance. Cela pourrait prendre la forme d'un Plan « Investissements d'Avenir » au niveau européen. En effet, l'Union européenne n'est pas endettée. Elle peut donc emprunter afin d'investir dans la recherche et l'innovation. Ainsi, au lieu de perdre son temps à calibrer les fruits et légumes, l'Union européenne devrait se consacrer à des grands projets de ce type, nécessaires pour relancer la croissance sur l'ensemble du continent.

2. Aller plus loin dans l'intégration.

La zone euro ne peut pas continuer à fonctionner comme elle le fait actuellement. Il faut aller plus loin dans l'intégration. Cela implique que la France respecte ses engagements. Dire, comme vient de le faire le Premier ministre, que la France décide seule en matière économique et budgétaire n'est pas acceptable : soit nous sortons de l'euro, soit nous respectons nos engagements, et nous acceptons que nous ne pouvons pas décider tout seuls. Aller plus loin dans l'intégration signifie alors aller vers une intégration fiscale, qui constitue un complément indispensable à compétition et à la recherche de la compétitivité. Il faut donc rapprocher les systèmes fiscaux des pays de l'Union européenne, en particulier ceux de la France et de l'Allemagne. Nous sommes par ailleurs le seul pays en Europe à avoir un impôt sur la fortune. La fiscalisation du patrimoine pourrait ainsi constituer un sujet d'harmonisation.

3. Donner à l'Europe un projet politique et plus de souplesse.

Avoir une monnaie unique, une politique budgétaire et une politique fiscale commune n'a de sens que s'il existe derrière un projet politique. Je défends donc l'idée, sinon d'une Europe puissance, d'une Europe influente, qui soit un véritable acteur sur la scène internationale. Nous devons convaincre l'Allemagne de relancer le projet européen, ce qui suppose d'avoir rétabli au préalable le crédit de la France, car nous ne sommes pour l'instant pas à égalité. Autour de ce noyau central, il est évident qu'il faudra plus de souplesse, car tous les pays ne souhaiteront pas nécessairement suivre. Cela ne devrait pas poser de problème particulier. L'Europe à la carte existe déjà dans les faits : les Britanniques, par exemple, ne sont ni dans la zone euro, ni dans Schengen. Nous sommes déjà dans une Europe qui a admis l'idée d'un cercle plus souple, avec des adaptations, autour d'un noyau central.

III - UNE NOUVELLE ÉDUCATION NATIONALE

Il s'agit là d'un enjeu central. Nous avons d'excellentes grandes écoles, nos chercheurs comptent parmi les meilleurs, et un bachelier français de bonne qualité est nettement mieux formé que son homologue canadien ou américain, comme j'ai pu le constater quand j'étais à Montréal. Mais ces bons résultats ne concernent que le haut du tableau. Si l'on regarde

le système éducatif français dans son ensemble, la situation est extrêmement inquiétante. 50 à 60 % des étudiants à l'Université échouent au bout de trois ans et se retrouvent sans rien. Il est faux de dire qu'il n'y a pas de sélection à l'Université : celle-ci n'a pas lieu à l'entrée, mais au bout de trois ans, par l'échec. Enfin, 150 000 jeunes quittent l'école sans diplôme. Il s'agit là d'une véritable catastrophe. Je propose trois pistes pour tenter d'y remédier :

1. Donner plus de responsabilités aux acteurs de terrain.

Il faut déconcentrer et décentraliser l'Éducation nationale. Les acteurs de terrain, les chefs d'établissement notamment, doivent se voir confier plus de responsabilités. C'est d'eux que dépend le bon fonctionnement de l'établissement, et par conséquent la réussite des élèves. Cette réforme en appelle d'autres : il est aberrant par exemple que le jour de la rentrée, le chef d'établissement ne connaisse pas encore la composition exacte de son équipe enseignante. Souvent certains professeurs ne sont affectés que le lendemain, et arrivent d'on ne sait où, en fonction du barème. Cette réforme sera difficile, parce qu'elle heurte certaines habitudes dans l'Education nationale. Elle est néanmoins indispensable.

2. Personnaliser les parcours.

Les enfants ne sont pas identiques, et n'ont pas les mêmes talents. Je crois donc qu'il faut personnaliser les parcours des élèves. Lorsqu'on prend ceux-ci par petits groupes de cinq ou six, en adaptant la pédagogie aux potentialités de chacun, les résultats obtenus sont extraordinaires. Nous

avons expérimenté ce système à Bordeaux, au collège Clisthène et les résultats sont probants : à la sortie du collège, le taux de réussite passe de 60 % à 90 %. La personnalisation des parcours demandera, certes, une réallocation importante des moyens. Il faudra aussi surmonter certaines réticences. Mais c'est une piste prometteuse.

3. L'éducation numérique.

Le numérique constitue une véritable révolution pédagogique. J'ai doté à Bordeaux toutes les classes élémentaires de tableaux numériques interactifs, et les enseignants ont tout de suite vu le parti qu'ils pouvaient en tirer, ne serait-ce que pour fixer l'attention des enfants. Une étape ultérieure consisterait à doter chaque enfant, à l'école élémentaire, d'une tablette pédagogique. Le problème est bien évidemment celui du coût : à Bordeaux, où j'ai expérimenté ce projet, il en coûterait 6 millions d'euros pour le généraliser. Etant donné le contexte actuel, et la réduction des fonds alloués par l'État aux collectivités locales, il n'est pas possible de mener ce projet à terme. Je suis néanmoins persuadé que le numérique offre des potentialités absolument fantastiques. Je pense par exemple à l'apprentissage des langues, dont on sait qu'il est un des points faibles de notre système éducatif. Dans ce domaine, le support numérique représente évidemment, pour peu que chaque enfant ait sa tablette, un atout très puissant.

IV. UN NOUVEL ÉLAN D'UNITÉ NATIONALE

J'ai récemment présenté mon point de vue sur la question dans un livre rassemblant les contributions de plusieurs dirigeants de l'UMP¹. J'ai intitulé ma propre contribution « L'identité heureuse ». En effet, la société française est diverse, et c'est une de ses forces. Vouloir effacer les différences par une politique d'assimilation qui ferait que chacun couperait avec ses origines est absurde, d'autant plus qu'il suffit maintenant d'un clic pour être en contact avec sa famille, alors qu'il fallait auparavant plusieurs semaines de bateau pour retourner au pays. Dire cela ne signifie pas défendre une position communautariste. Il ne faut pas accepter que les communautés se referment sur elles-mêmes, et ne partagent pas le bien commun de la nation : une histoire, qu'il faut connaître, une culture, dont il faut s'imprégner, et une langue, qu'il faut parler. Je refuse donc le communautarisme, tout en plaident pour une politique d'intégration qui soit respectueuse des différences, en particulier des différences religieuses. Malgré le contexte international, et les tensions actuelles dans notre pays, je maintiens donc que l'Islam a toute sa place en France, pour autant qu'il respecte les lois de la République. Ce qui s'est passé récemment à Wuppertal, en Allemagne, avec une police de la charia qui patrouille dans les rues marque bien la ligne à ne pas franchir. Je défends donc un Islam respectueux de la République, tout en menant un combat déterminé contre les fanatismes.

1. *Les douze travaux de l'opposition*, Paris, Flammarion, coll. « Documents », 2014.

La diversité dont notre pays peut s'enorgueillir ne peut fonctionner que s'il existe un puissant élan d'unité nationale. Pour le gaulliste que je suis, l'État a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Il est, tout d'abord, le garant des libertés publiques. La première d'entre elles étant la tranquillité et la sécurité des citoyens, il faut donc mettre en place une politique de sécurité et une politique pénale qui permettent de rassurer les citoyens.

Ensuite, et tout en étant favorable à la diversité et aux différences, il est nécessaire de mettre en place une véritable politique d'immigration permettant à l'État de garder la main sur les flux migratoires.

Cela signifie lutter avec détermination contre l'immigration clandestine, ce qui ne peut se faire qu'au niveau européen. Schengen, de ce point de vue, ne marche pas, et il va bien falloir en tirer les conséquences, en se dotant par exemple d'un système de contrôle qui permettrait d'éviter des drames comme ceux qui se sont produits en Méditerranée.

Cela signifie aussi une politique d'immigration économique qui soit encadrée.

Cela signifie, enfin, une réforme du droit d'asile, qui actuellement fonctionne très mal. Ainsi, 80 % des demandes d'asile en France sont rejetées, mais au bout de deux ans seulement. Des progrès ont été faits, les délais ont été raccourcis, mais ils sont encore trop longs. Pendant ce temps, les demandeurs d'asile sont en situation de non-droit, avec des perspectives évidemment très difficiles. Cette réforme du droit d'asile doit s'accompagner d'une

plus grande fermeté dans l'application des décisions de justice ou de l'administration. Il n'est pas admissible qu'environ 80 % des obligations de quitter le territoire français ne soient pas exécutées. Le laxisme dans ce domaine va à contre-courant des principes républicains, qu'il revient à l'État de faire respecter.

CONCLUSION

Je suis résolument optimiste. Nous avons des jeunes formidables, qui veulent entreprendre et qui réussissent. Ils me disent souvent qu'ils souhaitent partir. C'est une bonne chose : il ne faut pas avoir peur de la mondialisation, celle-ci est une chance, pas une menace. Travailler à l'étranger permet de connaître les autres, d'apprendre des langues, de découvrir un peu partout de nouveaux horizons, de nouvelles idées. J'encourage donc les jeunes qui le souhaitent à partir, mais avec une condition : qu'ils reviennent pour nous faire profiter de leur expérience. Les quatre ensembles de réformes que je viens de dessiner à grands traits devraient les y inciter.



DÉBAT

Alain Chrétien : *Je pense, comme vous, que les Français sont prêts aux réformes, mais qu'en est-il des corps intermédiaires, qui en ont, en général, beaucoup moins envie ? Ont-ils vraiment changé, et si ce n'est pas le cas, comment traiter avec eux ?*

Alain Juppé : Une première façon, mauvaise, de traiter avec eux, serait de les mettre hors jeu et de s'en passer. Ce n'est pas la bonne méthode. Les corps intermédiaires sont des médiateurs entre les Français et les pouvoirs publics. Ils jouent un rôle important dans une démocratie et participent à l'équilibre des pouvoirs. Partir en guerre sur le principe même de l'existence des corps intermédiaires serait par conséquent une erreur. Le propre des populismes est précisément de s'attaquer aux corps intermédiaires, qui les gênent dans leur vision d'une société unifiée autour d'un chef ou d'une idéologie unique. Ceci dit, il ne faut pas idéaliser les choses, les corps intermédiaires sont souvent très conservateurs. Je pense pour ma part aux élus locaux, parce que j'en suis. Ceux-ci bloquent la réforme territoriale, qui est pourtant nécessaire. Je plaide depuis longtemps pour une organisation à deux niveaux. Le premier regrouperait les communes et les intercommunalités. Il faut les intégrer davantage. Je constate à Bordeaux que la tâche est difficile : il est compliqué de convaincre les maires qu'ils ont intérêt à la mutualisation de leurs moyens. Sur ce point, la loi MAPTAM qui vient d'être votée n'est pas mauvaise. Le coefficient de mutualisation, par exemple, est une

bonne chose : si on ne mutualise pas les services, il y aura pénalité, et cela va permettre de faire bouger un peu les conservatismes. Le deuxième niveau, c'est celui des départements et des régions, et il est vrai que l'on trouve là des corps intermédiaires puissants qui freinent la réforme. Mais ici, comme pour les professions réglementées, et puisque que vous me demandiez comment tourner la difficulté, je crois qu'il n'y a pas trente-six solutions : il faut dialoguer, impliquer les acteurs et les faire évoluer. Tous ne sont pas conservateurs. Les notaires, par exemple, me disent qu'ils sont ouverts aux réformes, qu'ils sont prêts à corriger ce qui ne va pas. Mais il faut en discuter, sans écarter parfois la menace législative : réformer demande un dosage d'autorité et de dialogue.

Bernard Granger : *Comment voyez-vous l'avenir de notre système de santé ?*

Alain Juppé : Voilà une question facile... Je voudrais commencer par rappeler que notre système de santé est plutôt bon. S'il existe une catégorie de professionnels qui a encore la confiance des Français, ce sont bien les médecins : toutes les enquêtes d'opinion montrent que les Français ont confiance dans le corps et dans les institutions médicales, l'hôpital en particulier. Nous partons donc d'une situation qui n'est pas aussi catastrophique qu'on veut parfois le faire croire. Il faut cependant arriver à maîtriser l'évolution des dépenses de santé. La réforme que j'ai faite en 1995 était structurée autour de l'idée suivante : faire un partage entre les dépenses

médicalement utiles et celles qui ne le sont pas, et confier ce tri à ceux qui sont le mieux placés pour le faire, à savoir les médecins. J'ai eu un succès mitigé quand j'ai essayé de leur confier cette responsabilité. Je crois cependant qu'il ne faut pas abandonner cette idée, et qu'il faut poursuivre en ce sens. A côté de cela, trois pistes de réforme me semblent particulièrement prometteuses. Premièrement, pour maîtriser les coûts à l'hôpital, développer toutes les formes de médecine ambulatoire. Il faut faire en sorte que le malade reste le moins longtemps à l'hôpital. Ce peut être une bonne chose, pour le patient comme pour le budget de l'hôpital, puisque les séjours sont ce qu'il y a de plus coûteux. Il faut aussi, deuxième piste, améliorer l'articulation entre l'hôpital et la médecine de ville, notamment en ce qui concerne les urgences, dont on sait très bien aujourd'hui qu'une grande partie des gens qui s'y présentent le font parce qu'ils n'ont plus de médecin auquel s'adresser. Enfin, le troisième point à améliorer, c'est la démographie médicale et la lutte contre les déserts médicaux. L'ouverture du numerus clausus ne suffit pas, car le grand problème est de savoir où vont ensuite les médecins. Or certains secteurs sont très peu attractifs, tandis que les médecins se précipitent sur d'autres. Une transformation profonde des conditions d'exercice de la médecine libérale est donc nécessaire. Le médecin de campagne, tout seul dans son cabinet, ça ne marchera plus, et de toute manière il n'y a plus de candidat. Il faut donc un exercice plus collectif du métier, avec des maisons dans lesquelles les médecins se mettent ensemble pour pouvoir assurer et se répartir leurs différentes tâches.

Louis Schweitzer : *Pour retrouver de la croissance, la France doit faire un travail sur elle-même, afin d'être plus compétitive. Mais il y a aussi une dimension européenne au problème : le FMI, la Banque mondiale, et l'OCDE soulignent tous que l'Europe, et la zone euro en particulier, n'ont pas de politique de croissance. Êtes-vous de cet avis, et si tel est le cas, quels moyens voyez-vous qui permettraient de convaincre nos partenaires européens que si la France a des efforts à faire, une politique européenne plus dynamique doit aussi être mise en œuvre ?*

Alain Juppé : Je partage votre point de vue. Comme je l'ai dit, l'Europe doit avoir une stratégie de soutien à la croissance. Nous avons un atout : la Banque centrale européenne a compris que la stabilité des prix ne devait pas être son seul objectif, et qu'elle devait aussi favoriser la croissance. La politique que mène actuellement Mario Draghi va dans le bon sens, même si elle ne donne pas des résultats spectaculaires. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi une politique budgétaire et fiscale qui permette de soutenir la croissance. J'ai ainsi évoqué tout à l'heure l'idée d'un programme d'investissement massif de l'Union européenne dans les technologies d'avenir et le soutien à l'innovation. En France, le Programme « Investissements d'Avenir » se montre à 35 milliards d'euros, auxquels l'actuel gouvernement a ajouté 12 milliards. Pourquoi ne pas mettre en place un programme au niveau européen dont le montant serait d'environ dix fois plus, c'est-à-dire 300 milliards d'euros ? L'Europe a les moyens de le faire, car elle n'est pas endettée et peut donc souscrire des emprunts. Il faudrait en revanche que

les mécanismes européens soient un peu fluidifiés parce qu'il existe déjà un Programme cadre pour la recherche, mais qui est d'une telle lourdeur qu'en réalité l'argent n'est pas utilisé. Il faut aussi que la volonté politique existe. Sur ce point, la France devrait commencer par respecter ses propres engagements budgétaires. Alors, seulement, notre pays pourra retrouver sa crédibilité, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, et l'entraîner vers une politique de croissance.

Sophie Fiszman : *Beaucoup d'entrepreneurs français partent à l'étranger, et beaucoup d'étrangers ne veulent pas venir en France. Plus que l'empilement des lois et des règlements, je crois que l'une des principales raisons à ce phénomène est l'instabilité des lois et de la fiscalité. Non seulement la droite défait ce qu'a fait la gauche, et vice versa, mais la droite défait ce qu'elle-même a fait, on l'a vu avec le bouclier fiscal. Que faudrait-il faire pour qu'il y ait un peu plus de stabilité législative en France afin de rassurer les entrepreneurs qui en ont assez de ne pas savoir à quel règlement, à quelle fiscalité, ils seront soumis ?*

Alain Juppé : Je voudrais commencer par nuancer votre diagnostic, même si je le partage. La France reste attractive. Elle est par exemple le troisième pays pour le nombre d'étudiants étrangers. Cela étant, l'instabilité législative est absolument insupportable. L'actuel gouvernement a ainsi annulé un grand nombre de mesures prises par le précédent. C'est fâcheux, mais cela permet au moins de montrer que, contrairement à ce que prétend le Front National, la

gauche et la droite ne mènent pas la même politique. Les aménagements concernant l'ISF, par exemple, ont été annulés, de même que la défiscalisation des heures supplémentaires et la TVA sociale. En ce qui concerne le bouclier fiscal, il faut quand même rappeler que nous avons subi en 2008 et en 2009 la crise la plus sévère que nous ayons connue depuis 1929. Nous avons donc été obligés de revenir sur le bouclier fiscal, en raison des déficits. Je crois néanmoins que, plus que l'instabilité législative, ou l'empilement des règlements, c'est la fiscalité qui constitue le principal problème. Il va notamment falloir revoir la fiscalité sur le patrimoine. Nous sommes le seul pays qui taxe à la fois les transmissions, les plus-values, les revenus du capital et sa détention. Il y a une couche de trop. Un chef d'entreprise me disait récemment que son frère et ses sœurs, qui sont actionnaires de son entreprise, mais qui ne sont pas dirigeants, sont redevables de l'ISF puisque leurs actions ne peuvent être comptées comme outil de travail. Le résultat est qu'il doit soit leur distribuer un dividende important pour qu'ils puissent payer l'ISF, ce qui se fait au détriment de l'investissement, soit racheter leur part, ce qu'il n'est pas en mesure de faire, soit les laisser payer 120 % de leurs revenus à l'ISF. Il y a donc un problème. Nous avions abrogé cet impôt en 1986. Nous avons perdu deux ans après, et, en 1995, j'ai fait l'erreur, je le reconnaiss, de l'avoir aggravé, dans le cadre du programme de redressement des finances publiques. J'ai néanmoins tout de suite essayé de rétablir un plafonnement par le biais d'un amendement sénatorial, sans y arriver. Mais je ne veux pas m'attarder sur le passé : ce qui compte maintenant, c'est de faire comprendre à

nos concitoyens que cet impôt ne contribue pas au développement économique du pays. L'ISF est un symbole politique extrêmement fort, mais il faudra avoir le courage de revenir dessus.

Jean-Louis Guigou : *Pensez-vous que nous aurons un jour en France un gouvernement d'union nationale, comme en Allemagne, ce qui serait peut-être dans l'intérêt de la France ? Vous avez par ailleurs été discret sur les relations internationales, il n'en est pas beaucoup question dans vos quatre chantiers. Or un des grands enjeux des décennies à venir, c'est la construction d'une relation forte entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique. N'est-il pas temps de mettre en place avec ce continent en développement, avec nos anciennes colonies, un New Deal qui permette d'aborder ensemble le XXI^e siècle ?*

Alain Juppé : L'union nationale est un sujet qui revient périodiquement sur le tapis en France. Nous allons assister, dans les années qui viennent, à une recomposition du paysage politique, avec d'une part la montée de l'extrême droite et d'autre part un durcissement de la gauche. Je ne pense cependant pas que les conditions d'une union nationale soient remplies. L'exemple de l'Allemagne n'est pas très probant : son histoire récente est différente de la nôtre, son système électoral aussi. Faudrait-il alors modifier le système électoral français afin de favoriser ce genre de recomposition ? Je suis extrêmement réservé sur ce point. L'instabilité politique est un des maux dont notre pays a eu beaucoup de mal à se libérer, et même une dose de proportionnelle peut suffire à faire la balance entre la majorité et la

minorité. Je suis en train de réfléchir à un système proportionnel, mais avec une forte prime majoritaire, comme dans les municipalités. Il n'est par ailleurs pas choquant que les minorités soient représentées. Nous ne sommes pas morts d'avoir eu des députés Front National à l'Assemblée en 1986. Il faut qu'ils puissent accéder à la représentation : ou bien on interdit le parti, ou bien on lui permet de s'exprimer. Je ne suis pas arrivé au bout de ma réflexion sur cette question, mais je voudrais être clair sur un point : il faut être beaucoup plus offensif contre le Front National, ce qui signifie l'attaquer sur son programme, et éviter les stratégies de surenchère ou de complaisance qui sont condamnées à l'échec. Cette lutte doit se faire sur le fond : je ne veux pas d'une France qui sorte de l'euro, avec toutes les conséquences que cela représente, notamment la déconstruction de l'Union européenne ; je ne veux pas d'une France qui retourne au protectionnisme, en nous isolant complètement de notre environnement européen et international : je ne veux pas d'une France avec une immigration zéro, alors qu'on sait bien que ce n'est ni possible ni souhaitable ; je ne veux pas d'une France xénophobe et barricadée sur elle-même. Les Français, d'ailleurs, n'adhèrent pas aux idées du Front National : ils vont vers ce vote parce que la gauche au pouvoir s'effondre, qu'il y a un certain effacement de l'UMP, mais ils sont par exemple 65 % à dire qu'ils ne souhaitent pas la sortie de la France de l'euro.

En ce qui concerne les relations internationales, le péril jihadiste est un péril majeur et la France doit s'engager. Il faut aider ceux qui se battent contre les jihadistes. Il faut participer à une coalition inter-

nationale qui permette de les aider efficacement, sans pour autant se déployer au sol. Il faut mobiliser les pays arabes pour les rendre conscients du péril qu'eux-mêmes courrent en se montrant parfois un peu trop complaisants envers ces mouvements. Il faut, enfin, bien entendu, développer l'aide humanitaire. Alep, aujourd'hui, est en train de mourir sous les bombes, prise entre les jihadistes d'un côté et Bachar-el-Assad de l'autre, que je tiens pour responsable de la montée en puissance des forces extrémistes : il a rejeté les différentes propositions de l'ONU ou de la Ligue Arabe, refusé la moindre concession vers un peu de démocratie, et choisi la répression la plus sauvage.

Je suis par ailleurs convaincu, comme vous, que c'est en grande partie en Afrique et en Méditerranée que se joue notre avenir. Les flux migratoires dépendent du développement de ces régions. Il faut certes, comme je le disais tout à l'heure, contrôler les frontières. Mais tant que cela vaudra la peine de risquer de mourir en mer, les contrôles ne serviront pas à grand chose. Il faut donc accompagner le développement de ces pays, qui ont, j'en suis persuadé, un potentiel formidable. Malgré ce que l'on voit, les conflits, les guerres civiles, les pandémies, la pauvreté, je suis résolument afro-optimiste : l'Afrique sera le grand continent du XXI^e siècle, et certains pays sont déjà en train de le montrer. A ce titre l'idée de Nicolas Sarkozy d'une Union Europe-Méditerranée était une excellente idée. Le processus est à l'arrêt, mais il ne faut pas baisser les bras, et je soutiens les efforts de l'IPMED dans ce sens.

Jean-Paul Decorps : *On voit bien aujourd’hui que le rôle de l’État doit être repensé. L’État totalitaire a fait faillite, car l’État n’est pas un entrepreneur. L’État ultralibéral a aussi montré ses limites. A ce titre, le partenariat privé-public n’est-il pas une solution intéressante ? Les professions réglementées sont d’ailleurs un bon exemple de partenariat public-privé, puisqu’elles exercent sous contrôle de l’État, mais à titre privé, donc sans coût pour la collectivité.*

Alain Juppé : Ma fibre gaulliste me pousse à dire que nous avons besoin d’un État qui joue son rôle. La France n’a aucun intérêt à se laisser séduire par le mirage fédéraliste. C’est un mouvement qui existe : certains présidents de région se voient aujourd’hui à l’égal du président de la Generalidad de Catalogne ; l’une des conséquences paradoxales de la mondialisation est que les gens se tournent vers leurs racines. Ce n’est pas ma vision de la France. Il ne faut pas sacrifier l’État : celui-ci est garant des libertés publiques et de la cohésion nationale. Le redécoupage de la taille des régions me semble par conséquent un faux problème. Ce qui compte, c’est leurs compétences et leur articulation avec les départements. En ce qui concerne le partenariat public-privé, j’en suis partisan. L’université, que j’évoquais tout à l’heure, en est un très bon exemple. Les pôles de compétitivité reposent précisément sur des partenariats entre les laboratoires universitaires, l’État, les collectivités territoriales, et les entreprises. Il existe toutefois un débat autour d’une forme particulière de collaboration entre le privé et le public, les PPP – le partenariat public-privé. Il s’agit, pour une collectivité, de confier à un groupement

privé la construction, la maintenance et la gestion d'un équipement public. J'ai retenu cette solution pour la construction du stade de Bordeaux. Certains considèrent qu'il s'agit de quelque chose de couteux pour la collectivité. D'une part, parce que celui qui emprunte est le groupement privé, pas la collectivité, or celle-ci pourrait souscrire à un emprunt à taux moindre. Ensuite, parce qu'il faut bien évidemment rémunérer le groupement privé. Je crois pour ma part que les PPP ne sont pas la panacée, mais qu'ils ne sont pas non plus le mal absolu. Il faut être pragmatique, et bien cadrer ces PPP pour qu'ils soient utiles à la collectivité et en même temps intéressants pour les partenaires privés. Il y a encore beaucoup de résistances à ce sujet, j'en fais l'expérience régulièrement à la Communauté urbaine de Bordeaux. Mais, avec les réserves que je viens d'énoncer, j'y suis favorable.

Philippe Herzog : *Le fonctionnement actuel de l'État, de son appareil, de son administration, permet-il de mener à bien les nécessaires investissements d'intérêt public ? Vous avez évoqué le grand emprunt, qui se chiffre à 50 milliards d'euros, mais pour quel résultat ? La voie express Roissy-Paris, pour ne prendre qu'un exemple, va prendre beaucoup de temps. Le fonctionnement même de l'appareil d'État n'est-il pas un obstacle à l'investissement ? Par ailleurs, l'État doit-il continuer à se retrancher derrière le dialogue social ? Quelle est sa responsabilité en cas de blocage, ou quand le dialogue rencontre ses limites par exemple dans le domaine de la formation professionnelle ?*

Alain Juppé : Je ne connais personne en France qui soit contre le dialogue social. Mais ce dialogue social marche-t-il ? Comment améliorer la représentativité syndicale, comment faire évoluer les mentalités syndicales ? Vous soulevez là une grande question, et je n'ai pas véritablement de réponse aujourd'hui. Car s'il est vrai, comme je l'ai dit, que les réformes doivent être bien préparées, il y a aussi des cas où l'État doit assumer sa responsabilité et décider. Diriger, c'est aussi savoir décider. En ce qui concerne la capacité de l'administration à mettre en place les investissements nécessaires, le Programme « Investissements d'Avenir » montre que l'État peut tout à fait accomplir cette mission : en très peu de temps, l'argent a été injecté là où il devait aller, sur des projets retenus pour leur capacité de rupture et leur puissance d'innovation. Vous évoquez les grands dossiers d'infrastructure. Certes, ceux-ci connaissent d'importants retards. Le GPSO, le Grand Projet d'Aménagement du Sud-ouest, a été reporté aux Calendes grecques. Quand je me suis installé à Bordeaux en 1994, la ligne à grande vitesse qui devait mettre Paris à deux heures de Bordeaux était prévue pour l'an 2000. Elle devrait finalement être mise en service en 2017... Mais il s'agit surtout d'un problème d'argent. A l'heure actuelle, les collectivités territoriales sont sommées de faire des économies. Celles-ci sont nécessaires, mais les efforts en matière de mutualisation des services ou de redéploiement des effectifs ne portent leurs fruits qu'à moyen terme. A court terme, le seul moyen pour les collectivités territoriales de faire des économies est donc d'étaler les budgets d'investissement. Or 70 % des équipements publics sont le fait des collectivités

territoriales, et les organisations patronales, qui par ailleurs nous demandent de baisser les impôts et de réduire la dépense publique, nous disent qu'il ne faut pas réduire cette dépense publique-là, parce qu'elle est porteuse d'activité économique. Vous voyez qu'il s'agit là de trouver un équilibre, difficile, entre ces différentes exigences.

Emmanuel Poilane : *Vous avez parlé de croissance sobre, mais aujourd'hui Wall Street atteint des sommets, avec un niveau de capitalisation très important et déconnecté, semble-t-il, de l'économie réelle. Le trading à haute fréquence échappe à tout contrôle. Quel regard portez-vous sur la finance internationale et les régulations qu'il faut mettre en place si l'on veut rendre possible un nouvel élan économique ?*

Alain Juppé : Je crois qu'il ne faut pas jouer les Don Quichotte : déclarer la guerre à la finance internationale fait bien pendant une campagne électorale, mais on se casse ensuite le nez. De plus, dire que rien n'a été fait pour remettre un peu d'ordre et de régulation dans ce qui était une véritable jungle, avec les conséquences que l'on connaît, est faux. Il y a eu toute une série de régulations, Bâle III ou le G20 par exemple, au point que les banques nous disent aujourd'hui qu'elles sont paralysées par ces règles, qu'elles sont amenées à revoir leur stratégie et à prendre de moins en moins de risques autrement dit, à acheter des obligations d'État plutôt que des actions d'entreprise. Partir en guerre contre la finance n'a pas de sens : sans banque pour financer le développement de l'économie, il

n'y a pas d'économie. En revanche, il faut partir en guerre contre les excès de la finance, les limiter, les réguler, et je crois que nous l'avons fait – même s'il y a encore à faire.

Claude Thélot : *Vous avez dit au début de votre intervention qu'il fallait s'efforcer de rétablir la confiance. Rétablir la confiance du citoyen envers les institutions ne demande-t-il pas de trouver de nouvelles façons de l'écouter, de s'adresser à lui, de lui permettre de s'exprimer ?*

Alain Juppé : L'expérience de la gestion locale est sur ce point extrêmement précieuse. Car ce que vous évoquez là, c'est la pratique quotidienne des élus locaux. Ceux-ci gardent encore majoritairement la confiance de leurs concitoyens, pour deux raisons. La première, c'est qu'ils ne se contentent pas de parler, ils font. L'un des terreaux du populisme au niveau national, c'est précisément que les politiques sont impuissants, qu'ils parlent mais ne font pas. Il est, bien sûr, plus facile de faire construire un pont que de relancer la croissance de l'économie nationale. Il n'en demeure pas moins qu'il faut montrer que l'on est là pour agir. Le deuxième élément qui fait que les citoyens ont confiance dans leurs élus locaux est précisément que ceux-ci sont constamment en concertation avec leurs concitoyens. Pour rénover un bâtiment dans Bordeaux, il m'a fallu récemment discuter pendant deux ans avec les riverains, afin de savoir ce qu'ils voulaient que l'on fasse du bâtiment. Les riverains ont même redessiné le projet, siégé dans le jury du concours, et vérifié

que l'architecte avait respecté le cahier des charges qu'ils avaient eux-mêmes définis. Autrement dit, le maire est dorénavant en concertation continue avec les conseils de quartier et les commissions permanentes. On accuse souvent les maires d'y placer leurs amis. Afin de répondre à cette critique, j'ai remis au goût du jour le tirage au sort. J'ai même prévu un quota de 18-25 ans, car ce qui est très difficile dans une collectivité locale, c'est d'intéresser les jeunes à la vie de la cité. Mais la grande question, à laquelle je n'ai pour l'instant pas de réponse, c'est de savoir comment transposer au niveau national ces mécanismes de démocratie qu'on appelle participative et que j'appelle, pour ma part, continue. Faire un conseil de quartier dans un quartier, c'est facile. Mais comment mettre en place la concertation au niveau national ? Les Suisses ont la solution du référendum, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse en France faire une consultation presque chaque semaine, pour des raisons de culture et de taille. Il faut inventer de nouveaux processus, qui seront la meilleure réponse aux critiques démagogiques contre la démocratie représentative. Je lance un appel : si vous avez des idées pour faire vivre cette nécessaire démocratie participative, je serai heureux d'en bénéficier.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

Les publications de l’Institut Diderot

Dans la même collection

L’avenir de l’automobile
Louis Schweitzer

L’avenir des nanotechnologies
Etienne Klein

L’avenir de la croissance
Bernard Stiegler

L’avenir de la régénération cérébrale
Alain Prochiantz

L’avenir de l’Europe
Franck Debié

L’avenir de la cybersécurité
Nicolas Arpagian

L’avenir de la population française
François Héran

L’avenir de la cancérologie
François Goldwasser

L’avenir de la prédiction
Henri Atlan

L’avenir de l’aménagement des territoires
Jérôme Monod

L’avenir de la démocratie
Dominique Schnapper

L’avenir du capitalisme
Bernard Maris

L’avenir de la dépendance
Florence Lustman

L’avenir de l’alimentation
Marion Guillou

L’avenir des humanités dans l’entreprise
Jean-François Pradeau

L’avenir des villes
Thierry Paquot

-
- L'avenir du droit international
Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille
Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme
Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise
Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale
Jean-Claude Seys
- L'avenir de l'hôpital public
Bernard Granger
- L'avenir de la guerre
Rony Brauman & Henri Bentégeat
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique
Alex Türk
- L'avenir de la politique industrielle française
Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française
Pierre Papon
- L'avenir du pétrole
Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE
Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle
Denis Olivennes
- L'avenir du travail
Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science
Alexandre Moatti
- L'avenir du logement
Olivier Mitterand
- L'avenir de la mondialisation
Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté
François Chérèque

L'avenir du climat
Jean Jouzel

L'avenir de la nouvelle Russie
Alexandre Adler

Les Notes de l’Institut Diderot

L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert
Emmanuel Halais

Le futur de la procréation
Pascal Nouvel

La République à l'épreuve du communautarisme
Eric Keslassy

Proposition pour la Chine
Pierre-Louis Ménard

L'habitat en utopie
Thierry Paquot

Une Assemblée nationale plus représentative
Eric Keslassy

Sur le service civique
Jean-Pierre Gualezzi

Où va l'Égypte ?
Ismail Serageldin

Sur le service civique
Jean-Pierre Gualezzi

La recherche en France et en Allemagne
Michèle Vallenthini

Les Dîners de l’Institut Diderot

La Prospective, de demain à aujourd’hui
Nathalie Kosciusko-Morizet

Politique de santé : répondre aux défis de demain
Claude Evin

La réforme de la santé aux États-Unis :
quels enseignements pour l'assurance maladie française ?
Victor Rodwin

La question du médicament
Philippe Even

La décision en droit de santé
Didier Truchet

Les entretiens de l’Institut Diderot

L’avenir du progrès
(Actes des Entretiens 2011)

L'avenir de la politique

L'idée même de politique se trouve mise en péril dans la crise actuelle. Les citoyens sont déçus et exaspérés de ce qu'ils perçoivent comme une impuissance de leurs élus à agir réellement sur le devenir de la société. Nous constatons que la notion d'intérêt général est en voie de disparition. Nous voyons la corruption s'étendre et gagner notre pays. Les partis politiques sont devenus de simples machines à conquérir le pouvoir, c'est-à-dire à récolter des fonds pour les campagnes électorales. Le monde de la communication s'est emparé de la vie politique. L'image, la phrase, l'apparence y sont souveraines. L'expression de la volonté populaire rencontre de sérieux obstacles. L'abstention des électeurs et l'apathie des citoyens sont alarmantes.

Le constat est rude.

Au mot d'avenir, on voit aujourd'hui les mines s'assombrir. Le pessimisme fait recette. Alain Juppé s'empare de la question décisive de savoir comment rétablir la confiance entre les citoyens et leurs élus. S'exprimant en homme d'Etat, il a préparé à notre intention une esquisse des mesures de nature à y contribuer.

Dominique LECOURT

Directeur général de l'Institut Diderot



“

Maire de Bordeaux,
co-Président de l'UMP,
ancien Premier ministre

Alain JUPPÉ

La présente publication ne peut être vendue

D
INSTITUT
DIDEROT

FONDS DE DOTATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE REGI PAR LA LOI N°2008-776 DU 4 AOUT 2008 - SIRET N° 513 746 651 00019
11, place des 5 martyrs du lycée Buffon 75014 Paris / T. +33 (0)1 53 10 65 60 / F. +33 (0)1 53 10 65 36
contact@institutdiderot.fr / www.institutdiderot.fr

ISBN 979-10-93704-05-0



9 791093 704074